#### MISE EN LIGNE LE 06-07-2023

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

**ARRONDISSEMENT** DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

« CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN »

### OBJET:

N° 23-014 « SECOURS LOYER »

Date des convocations : 9 janvier 2023

Membres présents :5 Membres en exercice: 8 Nombre de votants: 5

Pour:5 Contre: 0 Abstention: 0

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE « EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

#### **SEANCE DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 du mois de février, à 14h00, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Président de la Commission Permanente du C.C.A.S. de Royan.

## ✓ Présents(es) :

Mesdames BAUDE, BENOIT, ISENDICK-MALTERRE. Messieurs DUCHE, MOALLIC.

> ✓ Absents(es): Madame CHATEAU Messieurs GUIARD, THULEAU.

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

## LA COMMISSION PERMANENTE DECIDE

D'accorder un secours financier, à 1 personne, pour le règlement de son loyer de décembre 2022, pour un montant de 350 €.

La somme sera versée directement au bailleur - HABITAT 17 - 9-11 avenue de Mulhouse-17041 LA ROCHELLE CEDEX1.

Certifié exécutoire

compte tenu de l'accomplissement

des formalités légales, le 23 lo2/2023

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le 23102/2023

Par délégation du Préside

La Directrice du CCAS

Frédérique SA

Fait à ROYAN e 10 février 2023

Pour le Conseil d'Administration

Le Président CCAS Maire de Ro

Accusé de réception en préfecture 017-261700116-20230210-DEL-23-014-DE Date de télétransmission : 23/02/2023 Date de réception préfecture : 23/02/2023

Patrick MARENC